RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

COVID-19

GUIDE DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE CONFINÉS ET SOLIDAIRES !

#AuServiceDeTous
#ConfinésEtSolidaires

Ce guide, créé par la communauté des organismes d'accueil de jeunes en Service Civique sous l'impulsion de l'Agence du Service Civique, est destiné à l'ensemble des volontaires en Service Civique de France, comme à tous les anciens volontaires, membres de cette grande communauté des "Engagés du Service Civique" en France !

Etre engagé en Service Civique, c'est aussi être un jeune citoyen engagé au quotidien. **Ce guide a pour vocation de vous aider à vous rendre utile au-delà de votre mission de Service Civique dans cette période particulière de crise sanitaire et de confinement que traverse notre pays.**

Créé sur la base d'outils existants déployés par l'AFEV, La Croix Rouge française, Unis-Cité et la Ville de Paris notamment, ce guide a pour objectif de vous proposer des pistes d'actions simples à mener près de chez vous, chacun à la mesure de ses envies et de ses moyens. Il vous propose également quelques pistes pour profiter de cette étape de confinement pour avancer sur votre formation civique et citoyenne et sur votre projet d'avenir... et pour construire l'après.

Pour accompagner ce guide, un **groupe facebook « Volontaires confinés et solidaires »** a été créé : n'hésitez pas à le rejoindre ! N'hésitez pas également à partager votre expérience d'engagement volontaire, sur votre mission de Service Civique ou comme volontaire « confiné et solidaire », sur les réseaux sociaux, avec les hashtags suivants :

#AuServiceDeTous
#ConfinésEtSolidaires
en mentionnant @ServiceCivique !

« Le service civique est une école de la citoyenneté. Quelles que soient les circonstances, et dans le strict respect des gestes barrières, les jeunes volontaires renouvellent le Service Civique et sont au rendez-vous de la solidarité, de l'entraide et du vivre ensemble ». Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique.

« Vous qui vous engagez au service d'une cause, au service des autres, vous contribuez à construire une société plus solidaire. La France peut être fière de sa jeunesse et de tous les organismes qui l'accompagnent. Merci au Service Civique de vous permettre d'exercer votre pouvoir d'être utile ». Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Prendre soin de votre propre santé et de celle de votre entourage

Avant toute chose, **notre priorité à tous est de limiter la propagation du virus COVID-19**, en respectant les consignes gouvernementales.

Le confinement : on ne sort de chez soi que pour sa mission de Service Civique !
Cela signifie que votre organisme vous a proposé de poursuivre votre engagement sur le terrain. Sinon, dans tous les cas, les déplacements doivent être réduits au strict nécessaire, en se munissant de l'attestation obligatoire en vigueur qui doit être datée et renouvelée à chaque déplacement. L'attestation est disponible sur le site du ministère de l'Intérieur (où vous trouverez l'attestation numérique).

Les gestes barrières : en toute circonstance, on observe le protocole de sécurité sanitaire !
Cela pour se protéger et protéger les autres. En toute circonstance, il vous faut :
- garder une distance de sécurité d'au moins un mètre avec les autres,
- en activité, se laver les mains toutes les heures, au savon (30 secondes) ou avec une solution hydro-alcoolique. Pour des actions ponctuelles, se laver les mains soigneusement avant et après l'action,
- éviter de se toucher le visage,
- tousser dans son coude ou dans un mouchoir,
- s'attacher les cheveux avant d'entrer en contact avec les autres,
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.

Les bons réflexes à adopter lorsque vous échangez ou remettez des objets à vos voisins, à vos proches :
- veillez à ne poser aucun objet directement à même le sol : mettez tout dans un sac et de préférence, pendez-le à la poignée de porte,
- toute nourriture préparée ou cuisinée doit être hermétiquement fermée; veillez à bien vous laver les mains avant de cuisiner et pendant,
- lorsqu'il y a échange de document ou d'objet (cahier d'école, cahier de révision, attestations de sortie,…) veillez à bien vous laver les mains avant de récupérer et avant de remettre l'objet en question,
- ne pénétrez en aucun cas dans un logement. Il est possible d'aider à des tâches ménagères à l'extérieur du logement (sortir les poubelles, prêter du matériel, prendre du linge à laver), mais c'est tout.

Toutes ces consignes sont disponibles et mises à jour au fur et à mesure sur https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

Pour toute question sur le COVID-19, un numéro vert est à votre disposition 7j/7 et 24h/24: 0 800 130 000.

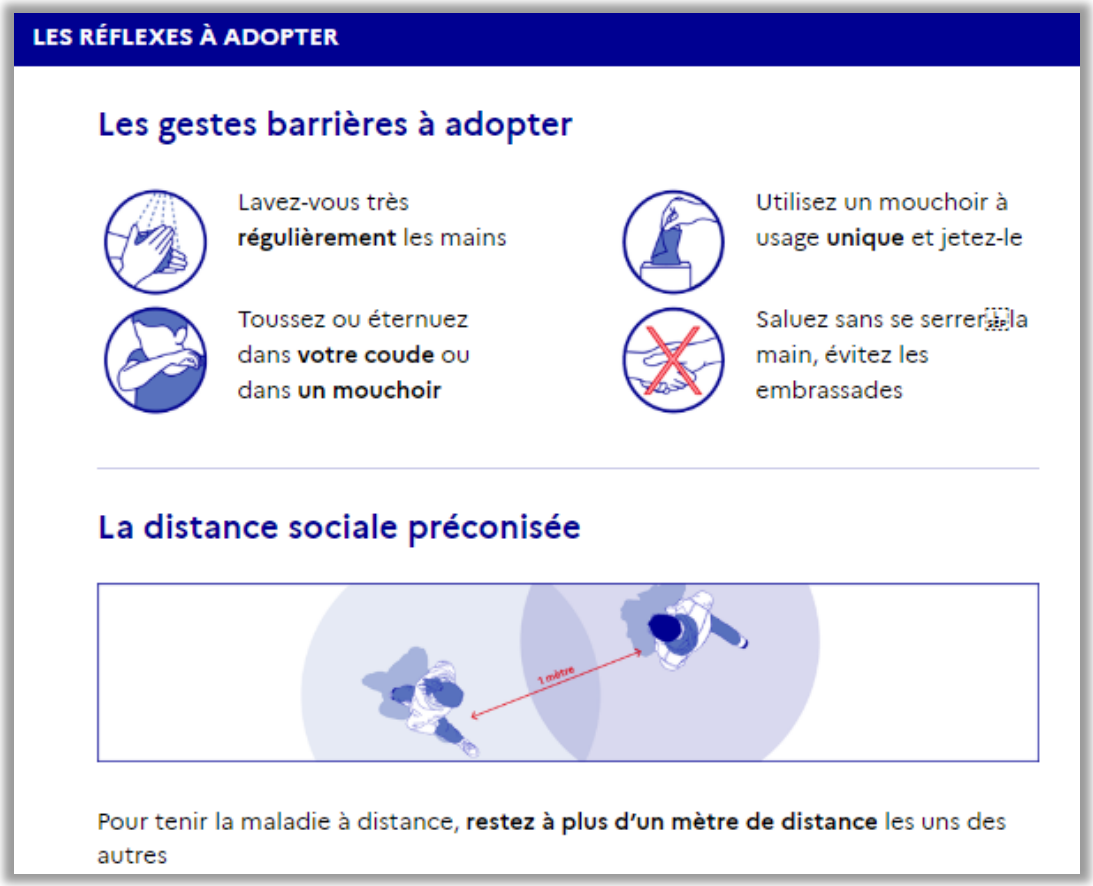

Si vous vous sentez mal :
Vous pouvez passer le test d'autodiagnostic en ligne : https://maladiecoronavirus.fr/

Attention :
- La prise d'anti-inflammatoires (ibuprofène, cortisone ...) pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection. En cas de fièvre, prenez du paracétamol. N'arrêtez pas votre traitement ! Consultez votre médecin ou votre pharmacien.
- Si vous avez certains symptômes du virus (perte du goût et de l'odorat, mal de gorge, fièvre, courbatures, maux de tête…), appelez votre médecin (n'y allez pas). Si les symptômes sont forts, et notamment que vous avez du mal à respirer et que votre poux s'accélère, appelez le 15 pour être pris en charge.

Autres contacts utiles :
→ *« Ma Cabane »* : ligne téléphonique d'urgence pendant le confinement. Marie Touati-Pellegrin, pédopsychiatre à l'hôpital Necker, et plusieurs de ses collègues ont *"observé, depuis le début de cette grande épidémie, une détresse psychique importante". "Dans ce contexte de confinement, il nous semblait logique de promouvoir un accès aux soins psychiques à tous et pas uniquement à nos patients, à distance afin de limiter le risque de contagion*". *[Sortir / solidaires à Paris]* . Des téléconsultations de pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes et psychomotriciens sont ouvertes du lundi à vendredi de 8h à 18h - 01 82 88 23 28 [A noter : les téléconsultations sont payantes].
→ Un numéro d'écoute et de soutien psychologique est mis en place par la Croix-Rouge Française ***"Croix-Rouge Ecoute"*** **: 09 70 28 30 00**.

→ Conduites addictives : des conseils, des contacts et 8 vignettes à télécharger et à poster sur vos réseaux sociaux sur ce site COVID-19, tabac, alcool et drogues : risques et précautions

→ Un numéro vert a également été mis en place par le gouvernement pour aider les Français "en détresse psychologique", ouvert 24/24 et 7/7 au **0 800 13 00 00.**

Pour vous rendre utile… au-delà de votre mission de Service Civique

Tous ensemble, nous pouvons former un grand mouvement de solidarité en France !

Pour cela, partagez, en publiant sur vos réseaux sociaux,
vos actions solidaires en utilisant le hashtag
#ConfinésEtSolidaires

Vous trouverez ici toute une multitude d'actions que vous pouvez facilement mettre en œuvre pour vous rendre utile pendant cette période de confinement, y compris « depuis chez vous ». Des liens, au fil du texte, vous permettent d'accéder aux ressources qui vous sont proposées (en cliquant sur le texte surligné en bleu).

- **Participer à la promotion des consignes de sécurité sanitaire**

Certaines personnes de votre entourage peuvent avoir des difficultés avec la langue française et/ou la lecture. Le gouvernement et les opérateurs publics ont donc mis à disposition :

→ **Une version simplifiée de l'attestation de déplacement** avec des pictogrammes en facilitant la compréhension. Elle est disponible en téléchargement sur le site du gouvernement et à la fin de ce guide.

→ Un kit de communication est mis à disposition par Santé Publique France, dont **certaines vidéos et messages en audio sont accessibles :** une vidéo sur la conduite à tenir pendant le confinement et les motifs de déplacements dérogatoires, une autre sur ce qu'il faut faire face à la maladie. Les vidéos sont doublées à l'oral et donc accessibles aux personnes ayant des difficultés de lecture.

→ La sécurité sociale propose une **vidéo de présentation mise en scène et dansée des gestes barrières** : Contre les virus de l'hiver, apprenons les gestes barrières.

→ **Attention aux "fausses informations" ou « fakenews »** : pour éviter d'être induits en erreur, vous pouvez vous inscrire sur le chat bot whatsapp du ministère de la santé, qui vous donnera toutes les (vraies) informations, de source sûre, sur la situation. Vous pouvez également vérifier les rumeurs circulant sur les réseaux sociaux sur le site de l'AFP : https://factuel.afp.com/

Surtout, n'hésitez pas à partager et à diffuser ces outils à votre entourage et dans vos réseaux.

- **Initier ou développer la solidarité entre voisins, dans votre immeuble ou votre quartier**

Vous pouvez par exemple, pour créer la dynamique si elle n'est pas déjà lancée, apposer une affiche (même faite maison / faite main), sur la porte de votre immeuble ou de votre maison - pour

proposer votre aide et inviter d'autres personnes à proposer leur aide. Vous pouvez également apposer l'affiche, avec leur accord, dans les commerces ouverts de votre quartier, et/ou mettre une annonce sur vos réseaux sociaux. Un exemple d'affiche est mis à disposition en fin de ce guide. De nombreux groupes Facebook locaux permettent aussi de contacter facilement les personnes de son voisinage. S'il n'en existe pas, vous pouvez peut-être en créer un !

- **Aider les personnes fragiles autour de vous à faire leurs courses (personnes âgées et/ou en situation de handicap, etc.)**

Si vous connaissez des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou toutes autres personnes fragiles dans votre immeuble ou quartier, qui peuvent avoir plus de difficultés à se déplacer, ou tout simplement, peuvent présenter plus de risques face au virus, vous pouvez leur proposer d'aller faire leurs courses, ou d'aller pour elles à la pharmacie selon leurs besoins. Cela est possible en respectant les gestes barrières et en ayant sur vous l'attestation de déplacement en cochant au préalable *« Assistance à des personnes vulnérables ».*

Concrètement, comment proposer votre aide ?

→ Vous pouvez imprimer ou reproduire l'affiche évoquée plus haut (voir l'exemple d'affiche mis à disposition en fin de ce guide), en proposant aux personnes qui en ont besoin votre aide et en précisant votre numéro de téléphone, puis l'apposer dans l'entrée de votre immeuble, à un endroit visible de tous.

→ Vous pouvez aussi glisser un papier avec un petit mot et votre numéro de téléphone dans la boîte aux lettres ou sous la porte de vos voisins les plus fragiles.

Un exemple : « *Bonjour, je m'appelle X, je suis votre voisin. Je peux, si vous le souhaitez, vous aider à faire vos courses. Je suis joignable au 06 XX XX XX XX* ».

- **Proposer à vos voisins ayant des enfants à la maison, susceptibles d'avoir besoin d'une aide aux devoirs, de leur donner un coup de main, même par téléphone**

De la même manière, vous pouvez aider les familles avec enfants de votre quartier en proposant de l'aide aux devoirs ou, pour les plus jeunes, des activités créatives - par téléphone, Skype, WhatsApp, ou toute autre technologie ou réseau social, etc. Pour prendre contact avec les familles concernées, les suggestions citées ci-dessus sont toutes aussi utiles. N'oubliez jamais de respecter les gestes barrières.

Pour vous accompagner dans ces actions, vous pouvez suivre :

→ les conseils de l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV),

→ les conseils d'experts autour :
  - de la posture accompagnateur
  - du lien avec les familles
  - de l'aide aux devoirs

→ ou encore, aller voir les ressources éducatives répertoriées par les Clubs UNESCO, pour susciter l'intérêt et ouvrir les enfants à des champs nouveaux (non scolaires).

Et aussi…

→ Dans le « Guide des parents confinés », vous trouverez de nombreux autres conseils de professionnels utiles pour vous comme pour vos voisins avec notamment 50 astuces de pros.

→ Le site de la Croix Rouge française : propose d'autres idées pour vous rendre utile, pour proposer des actions d'entraide, de lutte contre l'isolement social, d'aide aux sans-abris ou encore pour l'accès à culture et aux loisirs « Confinés et Solidaires : le bénévolat de voisinage » où vous trouverez une affichette, une mise en réseau et de nombreuses fiches pratiques...

- **Vous engager dans la Réserve Civique « Jeveuxaider.gouv.fr »**

Le Gouvernement a lancé la plateforme Réserve Civique | jeveuxaider.gouv.fr pour les personnes souhaitant prêter main forte dans la période de crise sanitaire que nous vivons actuellement. La Réserve Civique s'adresse en particulier à tous les citoyens de 18 à 70 ans, et notamment à vous, les jeunes engagés en Service Civique !

Il s'agit d'un engagement bénévole, sous la responsabilité de l'organisme public ou privé, dans lequel vous serez mobilisé en parallèle de votre mission de Service Civique (ou en remplacement de votre mission de Service Civique, si celle-ci est suspendue et que vous êtes dispensé de mission par votre organisme d'accueil pendant la période de confinement). Vous restez bien sûr libres de suspendre ce bénévolat quand vous constatez.

Vous pouvez, si vous ne l'avez pas déjà fait, vous inscrire sur la plateforme, en signalant votre situation (actuellement volontaire), il suffit de cocher la case suivante lors de l'inscription :

Quatre grandes typologies de missions vitales pour la Nation sont proposées sur cette plateforme:

1. Distribuer des produits de première nécessité (aliments, hygiène…) et des repas aux plus démunis.
2. Garder les enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.
3. Participer à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap.
4. Faire les courses de produits essentiels pour des voisins les plus fragiles.

Si vous ne trouvez pas de mission proche de chez vous via la plateforme, n'hésitez pas à contacter votre organisme d'accueil (votre tuteur ou un responsable), ou même directement l'Agence du Service Civique, qui pourront vous orienter vers des missions proches de chez vous ou des missions réalisables depuis votre domicile.

D'autres plateformes en ligne vous permettent d'identifier quels sont les besoins de bénévoles à côté de chez vous, et notamment :

→ la plateforme éventuellement développée par votre commune ou votre agglomération (aller visiter le site internet de votre mairie),

→ le site Benevolat.fr regroupe de nombreuses plateformes associatives,

→ la plateforme "en première ligne", qui peut vous mettre en lien avec des professionnels (notamment des soignants) qui ont besoin d'aide pendant la crise.

→ la Croix Rouge française a mis en place une plateforme dédiée à la mobilisation en bénévolat associatif sur le COVID-19 : https://croix-rouge.benevolt.fr/.

- **Sensibiliser votre entourage aux violences, familiales ou domestiques, voire les signaler**

En cette période de confinement, les violences familiales ont malheureusement augmenté de manière importante. L'expression vise les faits de violence conjugale, de violences faites aux enfants, aux ascendants, ou à tout membre de la famille, dès lors qu'ils partagent le même toit. Il existe des moyens pour agir et lutter contre les violences, qu'elles soient vécues, connues, ou suspectes.

Violences faites aux enfants : le 119
C'est un numéro de téléphone dédié au signalement de violences domestiques envers les enfants.

Violences conjugales :
→ Le **39 19 : Violences Femmes Info** est un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit 7/7, de 9h à 22h du lundi au vendredi, et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés. Possibilité d'avoir des réponses de gendarmes et policiers par chat également sur **arretonslesviolences.gouv.fr.**
→ En cas d'urgence, appeler le **17** ou envoyer **un SMS au 114** afin que les forces de sécurité intérieure interviennent.
→ **Un dispositif d'alerte a récemment été mis en place dans les pharmacies**. Il suffit aux victimes de prononcer le terme "Masque 19" auprès du pharmacien pour que celui-ci avertisse les forces de l'ordre.

Violences domestiques :
Pour aider à la prévention des violences psychiques ou physiques, vous pouvez sensibiliser votre voisinage et vos proches à l'importance de la bienveillance, particulièrement essentielle dans les temps difficiles. Pour agir et dire stop aux violences domestiques, vous pouvez vous appuyez sur ce guide : Lutter contre les violences domestiques - Quelques conseils

- **Donner votre sang**

En ce moment plus que jamais, les dons de sang sont utiles pour sauver des vies. Les hôpitaux en manquent cruellement. Cette démarche se fait uniquement sur rendez-vous, dans le respect des gestes barrières et en se munissant de votre autorisation de sortie sur vous.
Pour en savoir plus : Etablissement français du sang: Accueil.

- **Soutenir les sans-abris à proximité de chez vous**

En cette période de confinement, les personnes en forte situation de précarité, qui vivent parfois dans la rue sont malheureusement encore plus isolées et démunies.

≥ Comment faire pour ne pas les oublier, et leur apporter un soutien en cette période?

Si vous sortez pour faire vos courses, pensez-y : vous pouvez acheter en surplus quelques plats sous vide ou hermétiquement emballés ne nécessitant pas de préparation (salades, sandwichs, fruits sous vide, boissons, etc.) et les distribuer à des personnes à la rue que vous croisez. Vous pouvez également leur offrir des produits dits d'hygiène, comme du gel hydroalcoolique, elles en ont vraiment besoin aussi.

→ Vous pouvez consulter la fiche pratique de la Croix-Rouge française pour aider les sans-abris de votre voisinage.
→ L'association Entourage vous guide pour savoir comment aider au mieux les personnes sans-abris durant la période de confinement, conseils à retrouver sur leur site : Coronavirus, confinement, personnes SDF, isolement : la FAQ
→ ATD-Quart Monde se mobilise également : https://www.atd-quartmonde.fr
→ Enfin, retrouvez sur Soliguide l'ensemble des dispositifs vers lesquels orienter les sans-abris, notamment en région parisienne : https://soliguide.fr/

- **Montrer votre soutien aux personnels soignants et aux patients**

Si vous êtes actifs sur les réseaux sociaux, vous pouvez relayer des messages de soutien avec les hashtags suivant : #Tousmobilisés, #SoutienAuxSoignants, #OnApplaudit, #Restezchezvous.
Des lettres de soutien aux établissements proches de chez vous peuvent leur être adressées (centres hospitaliers, EHPAD, centres d'accueil pour personnes en situation de handicap). Plusieurs initiatives ont vu le jour comme les Lettres Tu n'es Pas Seul.

- **Développer son civisme en période de confinement**

Le confinement nous oblige à redevenir beaucoup plus attentifs à notre environnement proche : notre habitation, nos voisins, nos quartiers, hameaux ou village… C'est aussi l'occasion de **mettre en pratique des changements dans nos habitudes**, en s'inspirant de tout ce que font les engagés de Service Civique dans la diversité des "**neuf domaines d'action prioritaires pour la nation**" : *Solidarité, Santé, Éducation pour tous, Culture et Loisirs, Sport, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Développement international, Action humanitaire et Intervention d'urgence…* Sur chacune de ces 9 thématiques, chacun peut réfléchir à ce qui peut être changé au quotidien dans son espace de vie, sa manière de consommer, de diminuer le gaspillage, de privilégier les circuits-courts, le recyclage… et prendre contact (à distance) avec d'autres engagés de Service Civique pour en discuter, échanger de bonnes idées et les mettre en pratique.

Voici quelques idées :
→ **Environnement et biodiversité :** les associations de protection de la nature proposent actuellement de réaliser des observations et recensements sur les oiseaux, les espèces de plantes que l'on trouve autour de chez soi. On peut en faire un atelier d'observation sur le réseau social local ou en famille, des dessins, des recherches dans des dictionnaires en ligne.
→ **Environnement et développement durable :** réutiliser les emballages en carton et autres matériaux non contaminés pour en faire des objets décoratifs ou des activités créatives et ludiques (jeux, maquettes, marionnettes, etc.), puis imaginer des scénarios et mises en scène, et enfin lancer un concours ou défi entre voisins.

→ **Environnement et développement durable :** faire la liste des déchets produits au cours de la semaine et noter leur poids, se renseigner sur les possibilités de recyclage, les coûts, les modalités de prise en charge locale (coût de la collecte dans le budget municipal), etc.

→ **Mémoire et citoyenneté :** préparer, en vue d'une future "fête des voisins" ou pour animer la vie de votre immeuble ou quartier, une exposition sur des événements historiques que certains de vos voisins ont connu (rechercher des articles et photos, recueillir le témoignage de vos voisins)

→ **Culture et loisirs :** répertorier et faire connaître les équipements culturels de votre commune (théâtres, écoles de musique ou de peinture, musées, maisons des jeunes et de la culture, etc.), faire connaître leur programmation et leurs initiatives en ligne avant leur réouverture.

→ **Information pour tous :** créer un bulletin de nouvelles des régions ou pays d'origine de vos voisins, en recueillant les dernières informations de chacun

→ **Sport :** répertorier les clubs sportifs de votre commune ou quartier, faire connaître leurs initiatives en ligne, mais aussi découvrir leurs activités, les conditions d'adhésion, les besoins en engagement bénévole pour après le confinement.

→ **Environnement :** réfléchir à son empreinte écologique en ligne et à la maison en visitant notamment le site de l'Agence de la Transition Écologique - Faire des activités avec les enfants à la maison

→ **Solidarité et santé** : **"Apprendre à SAUver une Vie à Tous les ÂGEs" (SauvTâge)** - Apprentissage des gestes qui sauvent et début de préparation au PSC1 (théorie) proposée notamment par la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers (FFSFP) et l'Université de Bretagne.

Pour avancer dans votre « Formation Civique et citoyenne » et votre projet personnel après le Service Civique, même en période de confinement

- **Formation Civique et Citoyenne en période de confinement**

Certains organismes proposent des **Formations Civiques et Citoyennes dans des formats en ligne.** Demandez à votre tuteur, votre organisme d'accueil ou au référent en DDCS ou DRJSCS de votre territoire, s'il peut vous en proposer ou vous orienter vers des organismes qui en proposent. https://www.service-civique.gouv.fr/page/les-referents

Vous pouvez par ailleurs envisager une « formation civique personnelle » :

1. Choisir un **sujet-problème de société** qui vous tient particulièrement à cœur.
2. Repérer des articles, documents, sites, associations, œuvres d'art (textes de chansons, films, romans, peinture, etc.) qui traitent de cette thématique et construire **un dossier**, pour vous, et que vous pourrez aussi partager à des proches ou à d'autres engagés en Service Civique.
3. **Préparer un petit exposé** sur cette thématique, ce problème de société :

- pourquoi et en quoi vous pensez que ce sujet est important ?
- quelles sont les données du problème que vous avez pu identifier ?
- quelles seraient les solutions, selon vous, pour faire évoluer les choses de manière positive ?

4. **Présenter le fruit de votre réflexion** à votre famille, ou **à distance**, à d'autres volontaires en Service Civique, au sein de votre structure d'accueil, ou plus largement, à travers la France ou même à des amis !

- **Préparer l'après-Service Civique depuis chez vous**

Cette période de confinement peut aussi être mise à profit pour préparer votre « après Service Civique ». Voici une liste d'outils disponibles en ligne :

→ ***Développer et valoriser vos compétences***

- Les premières bases de la bureautique avec Les Bons Clics
- Évaluer et certifier ses compétences numériques avec PIX et encore mieux --> PixEmploi !
- Identifier ses compétences transversales appelées souvent "soft-skills" et les faire recommander par son tuteur via le site JobReady
- Utiliser le référentiel Diagoriente pour "révéler ses compétences et s'engager dans son orientation"

→ ***Se former à distance avec des MOOC et des cours gratuits en ligne***

- La plateforme Fun Mooc, pour se former gratuitement à un peu tout
- Formation 1er secours en ligne (attention, cette formation ne remplace pas le PSC1)
- Initiez-vous au code informatique
- Progresser en orthographe avec le Projet Voltaire

→ ***Creuser votre projet professionnel***

- Métiers animés et autres vidéo métiers sur le site de l'Onisep
- Test de personnalité "Boussole" pour vous aider à trouver vos talents !
- Tchater avec un conseiller du CIDJ : Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) maintient son service pendant cette période auprès des jeunes et de leur famille en renforçant son tchat et ses ressources en ligne. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

→ ***Rédiger un CV et une lettre de motivation***

- Un CV professionnel en utilisant CVDesignR
- Un coup de main pour rédiger vos lettres de motivation ? Himp est là !

→ ***Construire son réseau et e-réputation***

- Des sites existent pour tester son e-reputation ou tout simplement, google-isez-vous !

- 🔗 Créer votre compte LinkedIn !

→ ***Envie d'ailleurs après le confinement ?***

- Une mission de volontariat à l'international
- Prendre des cours de langues !
- Vivre une expérience d'engagement et de mobilité en Europe : découvrir le Corps Européen de Solidarité https://www.corpseuropeensolidarite.fr/

→ ***Et quelques outils d'aide à formaliser ses projets proposés par l'Institut de l'Engagement***

L'Institut de l'Engagement, qui sélectionne et soutient des volontaires en Service Civique dans leurs projets après leur Service Civique, a mis au point plusieurs fiches de conseils à destination des candidats et de ses lauréats, accessibles à toutes et tous.

Nous espérons que ce guide vous aura inspiré et donné plein de bonnes idées pour être “un volontaire confiné et solidaire”, et tirer le meilleur parti de cette période compliquée pour aider les autres, tout en “vous aidant vous-mêmes”.

Bonne continuation de Service Civique !

Bravo et Merci pour votre engagement

A vous, engagé de Service Civique actuellement en mission ou ancien volontaire, et tout ce que vous faites déjà et que vous pouvez faire au service de l’intérêt général.

Contacts

Pour rester en contact dans cette période et partager les nouvelles
du Service Civique dans la lutte contre le COVID-19

- Vos questions : agence@service-civique.gouv.fr ou au standard 09 74 48 18 40
- Vos témoignages : communication@service-civique.gouv.fr
- Vos communications à valoriser sur les réseaux sociaux : #ConfinésEtSolidaires #AuServiceDeTous
- Sur le site : retrouvez toutes les informations utiles dans l’espace dédié en Une, sur le carroussel de la page d’accueil www.service-civique.gouv.fr
- Suivez @ServiceCivique sur Twitter, Facebook et Instagram
- Et rejoignez, si vous le souhaitez, en cette période de confinement Le groupe FaceBook des engagés en Service Civique « confinés et solidaires »

*****

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

CORONAVIRUS
IMMEUBLE SOLIDAIRE

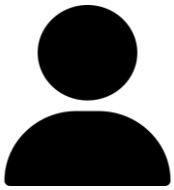

VOUS VOUS SENTEZ ISOLÉS ? VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE QUELLE QU'ELLE SOIT ?

Voici le numéro de vos voisins qui sont prêts à vous aider !

Prénom	Nom	Téléphone

VOUS VOULEZ AIDER BÉNÉVOLEMENT ?

Je m'engage sur https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/ ou je me renseigne sur le site de ma ville.

POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE.

Numéro gratuit et anonyme, qui en raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du coronavirus et jusqu'à nouvel ordre, est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

POUR LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE.

Numéro gratuit, Disponible 24h/24, 7j/7.

Je suis en situation de handicap.
J'utilise une attestation simplifiée pour pouvoir me déplacer.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE

Je remplis cette attestation à chaque fois que je sors.
C'est la loi pour le coronavirus.
Les policiers peuvent me la demander.
Si je n'ai pas d'imprimante, je la recopie sur une feuille.

Je m'appelle :

Je suis né le :

Mon adresse :

Je me déplace exceptionnellement aujourd'hui :

☐ Pour aller travailler.

☐ Pour acheter à manger.

☐ Pour aller chez le docteur.
Pour aller à la pharmacie.

☐ Pour m'occuper d'une personne
qui a besoin de moi.

☐ Pour sortir peu de temps pas loin de chez moi.
Pour sortir mon chien.

Je mets la date d'aujourd'hui :

Je mets l'heure de ma sortie :

Je signe :

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Erasmus+
JEUNESSE & SPORT

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ